

# 10 mn par semaine pour une belle eau !



Une piscine c'est merveilleux  
mais c'est trop d'entretien !  
Cette réflexion, nous dirons même  
cette idée reçue, nous l'entendons  
souvent et nous la déplorons  
car c'est faux. En effet pour  
des milliers de propriétaires  
de piscines qui respectent  
quelques règles très simples  
de "gestion" de l'eau, avoir et  
conserver une eau claire et limpide  
c'est 10 minutes d'attention par  
semaine pas plus ! Pour d'autres  
cela semble moins évident !  
...Voyons pourquoi.

Consacrer peu de temps à l'entretien de sa piscine c'est possible à condition d'avoir, au départ, une bonne compréhension de l'eau. En effet, l'eau est un milieu vivant, capricieux et fragile. Négligée et mal traitée elle vous imposera de fortes contraintes d'entretien ! Au contraire si vous lui témoignez un minimum d'attention elle vous le rendra bien.

*Une règle d'or : En piscine comme dans beaucoup d'autres domaines il vaut mieux prévenir que guérir ! En effet, une action préventive est toujours plus rapide et économique qu'une action curative qui, a contrario, est toujours plus longue et plus coûteuse !*

## 1<sup>ère</sup> règle L'hivernage

Il est préférable d'hiverner la piscine tardivement lorsque la température de l'eau devient fraîche (moins de 15° C). Ce n'est pas parce que votre piscine a été "mise au repos", bien à l'abri sous une couverture, qu'il faut l'oublier complètement. Il convient de jeter un "coup d'œil" à intervalles réguliers jusqu'au printemps suivant afin d'observer l'eau. En cas de début d'eau verte il est alors facile de réagir à l'aide d'un ou deux arrosoirs d'eau chlorée ou tout autre produit désinfectant que vous utilisez. Ces quelques instants d'attention vous éviteront de retrouver au moment de la remise en route une peu engageante "mare aux canards" !

## 2<sup>ème</sup> règle au printemps

Attaquez la saison le plus tôt possible. Une remise en route aux environs de Pâques est intéressante car à cette époque l'eau est encore fraîche ! C'est un avantage car une eau froide n'évolue encore que très lentement. Si à ce moment là il vous faut reprendre une eau trouble ou légèrement verte il vous sera facile de la rattraper en quelques jours. N'hésitez pas à passer le balai manuel (et non l'appareil de nettoyage automatique) avec la filtration en position égout. Le dépôt que vous évacuerez du fond de la piscine sera bénéfique pour la reprise en main de votre eau et les quelques m<sup>3</sup> ainsi évacués seront indispensables à un bon équilibre toute la saison. Souvenez vous qu'il est nécessaire de renouveler chaque année au moins 30 % de l'eau (voire même jusqu'à 50 %). En effet une eau chargée de sels minéraux, de



Réalisation Piscines Jacques Brens - 13 / 84

produits chimiques dégradés, de déchets organiques handicape considérablement les traitements. Ensuite de courtes filtrations journalières et des traitements espacés en fonction de l'aspect visuel de l'eau et de la trousse de contrôle vous conduiront sereinement jusqu'aux premières baignades.

## 3<sup>ème</sup> règle la filtration

### 1 - finesse

La finesse de filtration change tout. Si le filtre diatomée bat les records par ses quelques microns (1 à 3) de finesse, le filtre à sable est en queue de peloton si on l'utilise tel quel (environ 30 à 40 microns). D'où l'obligation de lui faire absorber (par le skimmer) 1 à 3 cartouches de flocculant (selon le volume d'eau et la surface du filtre). Ainsi, on augmentera considérablement sa finesse puisqu'il filtre alors à environ 10 microns. Quant au filtre cartouche qui a une filtration de l'ordre de 20 microns, l'adjonction d'un peu de diatomées améliorera encore sa qualité filtrante et facilitera le moment venu son nettoyage.

### 2 - état du filtre

Que de filtres entartrés, plein de gras, mal décolmatés ! Résultat = mauvaise filtration.

- le sable se décape chimiquement 2 fois l'an : en fin ou début de saison et en milieu de saison (voir conseil sur étiquette produit spécial).

- les éléments du filtre diatomée se détartrent tous les 1 à 4 ans (selon le degré de calcaire) durant la "morte saison". Il en est de même pour les filtres à cartouches (ne pas dépasser 2 ans voire mieux 1 an).

Chaque fois qu'un filtre manifeste au manomètre (s'il marche !) plus de 300 à 400 g de pression par rapport à celle de départ (celle relevé une fois le filtre propre), il y a lieu de procéder à son lavage.



*Le manomètre est indispensable au bon contrôle de fonctionnement du filtre. Se fier uniquement à "l'aspect" des refoulements ne peut qu'induire en erreur sur la performance de la filtration. Ne vous basez pas non plus sur les couleurs/pression d'un manomètre. En fonction de votre installation, la variable peut être importante. Observez, filtre propre, la pression initiale. Lavez lorsqu'elle a augmenté de 3 à 400 g.*

Là encore que de fois on "lavotte" mollement alors que 3 à 4 minutes sont le temps minimum nécessaire. Inversement, ne lavez pas systématiquement votre filtre alors qu'il

vient d'être nettoyé et qu'il est donc à peine encrassé. C'est à ce moment là qu'il filtre plus fin. Faire absolument la chasse aux aiguilles (entre autres les petites de cèdres, douglas, sapin...). C'est étonnant le colmatage rapide des filtres que cela entraîne. Lorsqu'elles sont malheureusement arrivées sur le plan d'eau, les piéger aux skimmers par des sacs spéciaux (Net'skim, Welbag, Poolbag).

Nettoyez très souvent les paniers de skimmer et de pompe.

La qualité des éléments filtrants :

- **sable** : n'hésitez pas à le changer dès que votre filtration ne présente plus les performances d'avant, soit au bout de 10 ans, voire 5 à 8 ans.
- **diatomées** : mettez une quantité suffisante pour obtenir un "gâteau" filtrant efficace.
- **cartouches** : changez-les dès que leur aspect flasque, déformé montre des signes de fatigue ou qu'elles freinent le débit d'eau malgré un bon nettoyage.

## 3 - temps de filtration

C'est là où tout se fait, avec chaque fois des théories plus absurdes les unes que les autres : "je filtre la nuit... j'alterne jour et nuit... je filtre par intermittence... Puisque j'ai une piscine à débordement où j'évacue tout dans la fosse, je filtre "fort" 2 heures matin, 2 heures après-midi etc..."

Non, du bon sens tout simplement ne peut que rétablir la réalité et expliquer pourquoi tant de personnes ont des problèmes d'eau.





## Un lieu multiple

Simple auvent, tente, gloriette, pavillon, paillotte, cabane, local technique "développé" ou véritable pool-house où rien ne manque, tout est envisageable. A vous d'imaginer votre espace !

On peut y installer le local technique, bien sûr, des rangements pour le matériel, les jeux et le mobilier, un vestiaire, une douche et des sanitaires.

Parmi les presque "indispensables", la cuisine d'été avec bar, barbecue ou même four à pizza, la salle à manger, le coin salon aux canapés ou banquettes confortables, et pourquoi pas un espace bien-être avec spa, sauna, ou hammam !

## En toute autonomie

Particulièrement pratique quand la piscine est un peu éloignée de la maison, le pool-house offre une autonomie très appréciable et

évite les allers-retours fastidieux jusqu'à la maison. Alors prenez le temps de penser à ce dont vous aurez besoin ou envie, une fois confortablement installé au bord de la piscine.

## A chacun son pool-house

L'aspect d'un pool-house, ses dimensions, ses espaces peuvent être très divers d'une réalisation à l'autre. Ils sont fonction, bien sûr, des goûts de chacun, mais surtout de l'environnement bâti et végétal, de son emplacement par rapport à la piscine mais aussi par rapport à la maison.

Certains vont pouvoir profiter de la présence d'un bâtiment ancien (grange, bergerie, cabanon, pigeonier, ...) et le transformer en pool-house, d'autres le créeront de toutes pièces en s'inspirant de l'architecture de la région et de la maison, en lui insufflant au contraire un esprit contemporain, ou encore en jouant la carte de l'exotisme.

Quoi qu'il en soit, il faut garder à

l'esprit qu'un pool-house agréable est un lieu ouvert, sur la piscine bien sûr, mais éventuellement aussi sur la nature environnante. Il s'agit de s'abriter et non de s'enfermer.

## Etre prévoyant

Construire le pool-house en même temps que la piscine, c'est là l'idéal ! On profite du chantier et le coût en est sensiblement réduit. Mais si l'on ne peut envisager cette annexe dans l'immédiat, et que l'on souhaite la différer, il est toujours préférable de prévoir son emplacement futur au moment de la construction de la piscine. En effet, on profite des travaux de terrassement de la piscine pour faire creuser une tranchée afin d'amener l'eau, le gaz, l'électricité vers le futur pool-house. On peut également, dans un même temps, déterminer ses dimensions et faire réaliser le décaissement et la dalle béton sur laquelle il sera édifié. Tout ceci évitera un deuxième chantier et les bouleversements qui vont avec, sans compter que vous réaliserez des économies non négligeables.

*Dans le sud des Landes, cet ancien bûcher, où l'on stockait du bois de chauffage, a été démonté puis reconstruit à proximité de la piscine pour être reconverti en immense pool-house. (Piscine Adour Piscines - 40 - architecte paysagiste Marc Gonelle - 40 - architecte DPLG Yves Mollet - 40).*

## DÉCLARATION DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

**Avant de commencer les travaux, contactez le service urbanisme de votre mairie de façon à savoir si vous devez effectuer une simple déclaration de travaux ou bien déposer une demande de permis de construire.**

**Cela va dépendre des dimensions du bâtiment, de ses caractéristiques, de son emplacement, ainsi que des règles d'urbanisme éventuellement spécifiques à votre lieu d'habitation (Plan Local d'Urbanisme, lotissement, site inscrit classé ou protégé d'une quelconque manière ...).**